



Ouagadougou, le 30 AOÛT 2023

N°2023 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a l'honneur de porter à la connaissance **des lauréats du baccalauréat de la session de 2023**, admis au test d'entrée à l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO), qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme CAMPUSFASO à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Le nombre de bourses disponibles est de **soixante (60)**.

Procédure :

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifier que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
après le dépôt, reconnectez-vous et vérifiez que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

Chaque candidat recevra un mail de confirmation après avoir soumis avec succès sa candidature. **Assurez-vous d'avoir reçu ce mail de confirmation.**

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, les bacheliers de la session de 2023, remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabé ;
- être titulaire du Baccalauréat de la session de 2023, avec au moins la mention « **Bien** » au premier tour ;
- être admis au test d'entrée à l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO) ;
- être âgé de **22 ans** au plus au **31 décembre 2023**.

2. COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1- une fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CAMPUSFASO**) ;
- 2- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat ;
- 3- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè du candidat ;
- 4- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2023 ;
- 5- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat, session de 2023.

Les candidats sont informés que pour l'attribution de la bourse, **la moyenne du test d'entrée à l'EPO constituera 30% de la moyenne de compétition et celle du baccalauréat représentera 70%.**

*Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme du **20 septembre au 04 octobre 2023 au plus tard à 23 h 30 min.** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.*

NB :

- *tout dossier incomplet sera jugé irrecevable administrativement ;*
- tout dossier comportant une pièce devant être légalisée, non légalisée, ne sera pas examiné ;
- la bourse n'est pas cumulable avec l'aide ou le prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement.

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académique